

Strasbourg, le 20 septembre 2017

La Rectrice
À
Mesdames, Messieurs les directeurs d'école
Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement

s/c de Monsieur l'IA-DASEN du Bas-Rhin
s/c de Madame l'IA-DASEN du Haut-Rhin

Rectorat

Organisation scolaire et
politiques éducatives

Délégation académique
à l'action culturelle

Affaire suivie par
Emmanuel Claerr

Téléphone
03 88 23 39 06
Fax
03 88 23 35 90
Mél.

emmanuel.claerr@ac-strasbourg.fr

Référence : 2017-350

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

Objet : Appel à projets « Protéger l'environnement, j'adhère ! » (PEJ)

P.j. : La plaquette de présentation du dispositif « Protéger l'environnement, j'adhère ! »

L'[association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace](#) (Ariena) propose depuis plus de 20 ans, en partenariat avec l'académie de Strasbourg, l'opération « Protéger l'environnement, j'adhère ! » (PEJ).

Il s'agit d'un dispositif de soutien qui vise à **impulser et à accompagner les projets d'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable** au sein des **écoles** et des **établissements scolaires**. Il permet de sensibiliser davantage les élèves à la protection de l'environnement, en réalisant avec eux, par une approche de terrain concrète et sensible, un projet d'action qui favorise l'initiative.

Ce dispositif vous offre le **soutien pédagogique et technique d'un animateur professionnel de l'éducation à l'environnement** d'une [structure membre du réseau ariena](#) qui vous accompagnera sur **l'ensemble de l'année scolaire** à raison de :

- 12h maximum pour les classes maternelles et du secondaire (collège et lycée) ;
- 15h maximum pour les classes élémentaires.

Vous trouverez l'ensemble des **renseignements nécessaires** (critères d'attribution, procédure à respecter pour constituer un dossier, etc.) sur le site <http://pej.ariena.org/marche-suivre/>

L'envoi du dossier complet à l'Ariena (6 route de Bergheim 67600 Sélestat) en version papier devra se faire au plus tard pour **le 15 novembre 2017** (pour débiter votre projet à partir de décembre 2017).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Guillaume Simon, coordinateur du dispositif à l'Ariena, au 03 88 58 38 47 ou par mail : guillaume.simon@ariena.org.

Vous pouvez également prendre contact auprès des **conseillers pédagogiques départementaux sciences, techniques et développement durable** (pour le primaire) et de **l'enseignant-relais auprès de l'Ariena** (pour le secondaire), dont les coordonnées figurent dans la plaquette de présentation ci-jointe.

Je vous remercie de bien vouloir assurer la diffusion la plus large possible de cet appel à projets qui s'inscrit dans le cadre du **parcours d'éducation artistique et culturelle** (PÉAC) des élèves.

Pour la Rectrice et par délégation
Le délégué académique à l'action culturelle



Renaud Weisse

Liens utiles :

- [Les pages « Éducation au développement durable » du site académique](#)
- [Les pages dédiées au dispositif « Protéger l'environnement, j'adhère ! » sur le site de l'Ariena](#)
- [La page pédagogothèque de l'Ariena présentant les différents outils pédagogiques disponibles au prêt](#)
- [Accès à la collection des cahiers d'ariena](#)